



COMMUNIQUE

Projet gouvernemental de hausse de 1,7 % la CSG : nouvelle attaque sur le pouvoir d'achat des retraités

Le bureau national de l'UCR-FO réuni le 16 juin 2017, soutient les dispositions de la déclaration de la Commission exécutive confédérale du 15 juin 2017 et rappelle que l'une des mesures préconisées par le nouveau gouvernement consiste à augmenter le taux de la CSG pour le porter à 1,7%.


C'est un nouveau coup dur porté au pouvoir d'achat des retraités qui s'annonce et s'ajoute aux nombreuses mesures fiscales pénalisantes qui leur ont été infligées (suppression de la demi-part supplémentaire pour les parents isolés, veufs ou veuves n'ayant pas élevé seuls leurs enfants ; fiscalisation des majorations de pensions accordées aux retraités qui ont élevé trois enfants ou plus ; prélèvement depuis le 1^{er} avril 2013 de la CASA de 0,3% acquittée par tous les retraités imposables ...) ainsi qu'à l'absence de revalorisation des pensions et des retraites de base et complémentaire depuis 2013 (si ce n'est l'aumône de 0,1% accordée en octobre 2015 pour les retraites de base).

NON à encore plus de rigueur financière !

L'UCR-FO appelle les retraités à se tenir prêts à répondre à tous les mots d'ordre de mobilisation de l'Organisation.

Paris, le 19 juin 2017

Contact : Philippe PIHET, secrétaire confédéral

 : 01 40 52 84 30